

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Nombre de Conseillers
En exercice : 23
Présents : 21
Votants : 23

L'an deux mil quatorze, le 28 avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune du Touvet, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Laurence THERY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Mercredi 23 avril

Présents : BRIAT Arnaud, BACHELOT Cécile, GEORGES Stéphane, GONNET André, GUILLON Dominique, JACQUIER Patricia, LAGUIONIE Brice, LARGE Sylvie, MICHELONI Christine, MOURETTE Jean Louis, NOLLY Michel, POURCHON Franck, RAFFIN Adrian, RATAHIRY Gaëlle, THERY Laurence, VEUILLEN Pascal, VUILLERMOZ Annie, ANSANAY Emmanuelle, CHARPENTIER Vincent, FELTZ Corinne, LEJEUNE Gilles

Absents excusés : MOUSSY Aude (pouvoir donné à André Gonnet), ROBERT Christian (pouvoir donné à Vincent Charpentier)

Secrétaire de Séance : RAFFIN Adrian

Objet : Urbanisme : Autorisation donnée au maire de déposer un permis de démolir

n°10 : 28/04/2014

Après avoir entendu le rapport de Madame Cécile Bachelot, adjointe à l'urbanisme de la commune du Touvet,

Considérant le projet d'aménagement du quartier de la gare

Considérant le projet de création d'un accès entre la place de la Gare et le chemin à talon situé au Nord

Considérant que cet accès nécessite de créer une ouverture dans un mur protégé par le PLU communal

Considérant que le projet est situé à l'intérieur du périmètre protégé du château soumis à l'ABF

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'autoriser le maire à déposer un permis de démolir pour aménager une ouverture dans le mur situé entre le futur pôle enfance et le chemin à talon situé au nord de la place.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité

Pour extrait conforme, Le TOUVET, le
Le Maire,

30 AVR. 2014

Laurence THERY

TRANSMIS au représentant de l'Etat le :
PUBLIE le :

30 AVR. 2014

